

Budget 2025



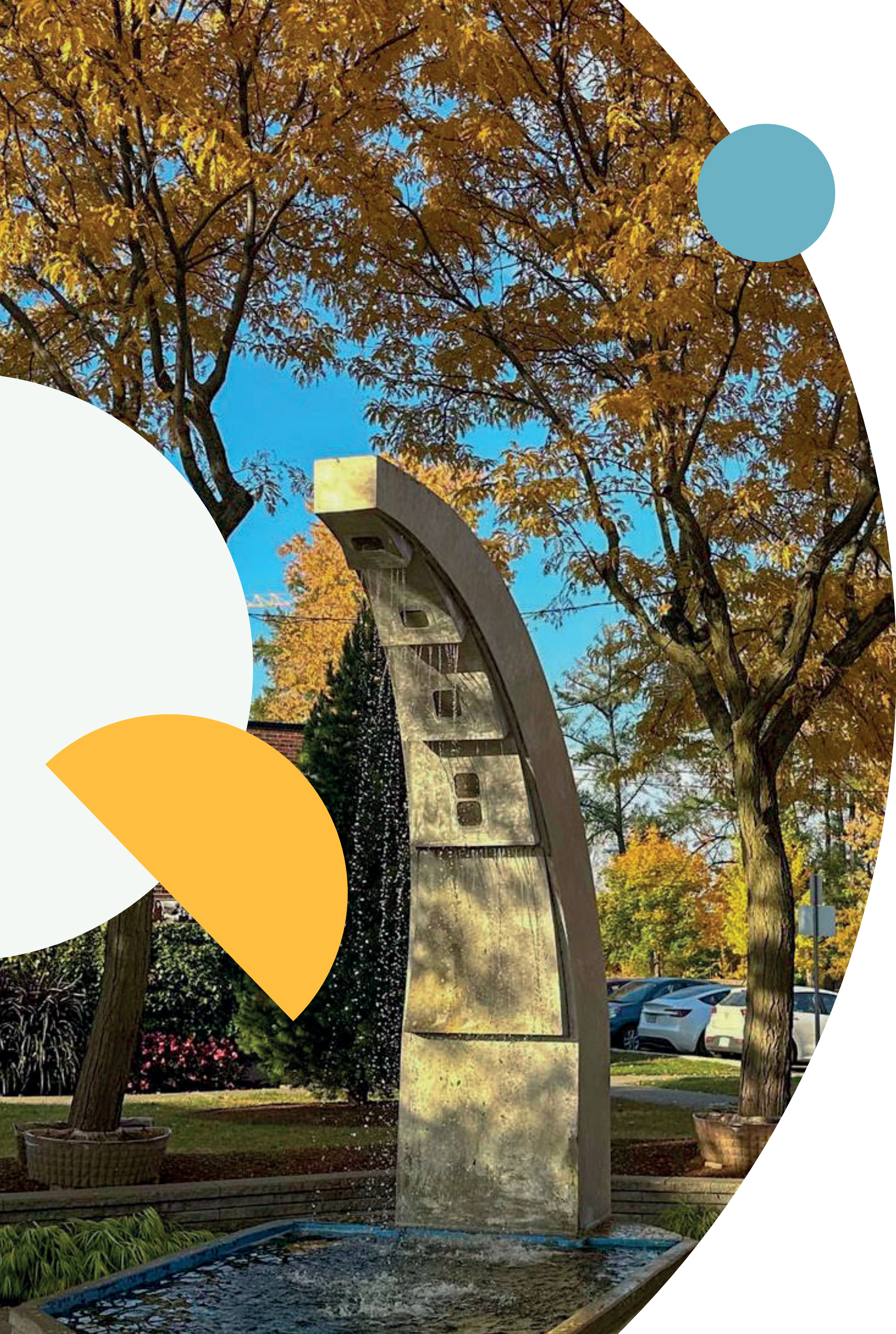


Table des matières



Mot du maire	3
Considérations budgétaires	5
Gel du taux résidentiel	6
Tarification des coûts directs	7
Densification	9
Budget d'opérations	11
Dépenses	12
Vie citoyenne	13
Développement territorial.....	15
Revenus	17
Tableau Budget 2025	18
Tableau PTI 2025-2027	21
Calendrier de versements.....	22
Orientations pour l'avenir.....	23



Normand
Grenier
maire de la Ville
de Charlemagne

Mot du maire

Chère voisine et cher voisin,

C'est avec satisfaction que je vous présente le budget 2025 de notre Charlemagne. Cet important exercice annuel représente à la fois un moment clé de la vie municipale et un travail rigoureux du conseil. Nos objectifs sont clairs : vous en offrir davantage et répondre aux impératifs d'une ville d'aujourd'hui tout en minimisant votre fardeau fiscal.

Je suis fier de vous annoncer un gel du taux de base résidentiel pour 2025. Cette approche permet de minimiser l'impact de la forte augmentation des dépenses que nous ne contrôlons pas.

Au total, la Ville de Charlemagne a dû composer avec une explosion de ses coûts directs; c'est plus de 777 000 \$ auxquels nous devons faire face. L'augmentation importante des dépenses dans ce chapitre est notamment issue de l'approvisionnement en eau potable ainsi que de la sécurité publique.

Afin d'assurer une répartition optimale des frais de fonctionnement entre tous les Charlemagnoises et Charlemagnois, la Ville s'est dotée d'une vision qu'elle concrétise étape par étape. De ce fait, son projet de densification répond non seulement aux exigences du Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD) de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM), mais il assure aussi aux citoyens actuels et aux générations futures une ville dynamique et pérenne.

Malgré l'augmentation importante des coûts directs, le cadre financier prévoit des investissements majeurs dans l'entretien de nos infrastructures afin d'augmenter notre résilience face aux changements climatiques. Parmi les autres faits saillants, le conseil a pris la décision d'adopter un nouveau règlement qui permet désormais aux nouveaux résidents de s'acquitter des droits de mutation en quatre versements, plutôt qu'un seul. Cette souplesse vise à favoriser l'accès à la propriété. Notons aussi la création de plusieurs nouveaux programmes d'aide financière à venir pour aider les citoyens.

En définitive, la hausse des coûts directs représentera environ 15 \$ par versement pour une résidence moyenne de 375 000 \$. « En apportant un gel du taux de base résidentiel pour l'année à venir, cela traduit une forte volonté politique à vouloir minimiser le fardeau fiscal des familles et soutenir leur pouvoir d'achat. »



« Il est essentiel de garder en tête qu'une part importante des dépenses municipales est divisée par le nombre d'unités d'habitation. En d'autres termes, plus nous serons de joueurs à assumer la facture, plus celle-ci diminuera à chaque porte. La construction de logements sur le territoire, dont plusieurs offrant des loyers dits abordables, aura donc à court terme un impact positif sur le portefeuille de tous les citoyens. »

Normand Grenier
maire de la Ville de Charlemagne

Considérations budgétaires

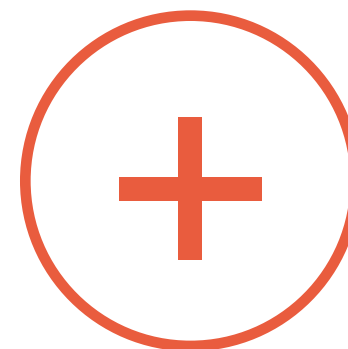
Faits saillants



Augmentation majeure
des coûts directs



Investissements importants dans
l'entretien des infrastructures



En offrir plus aux citoyens



Limiter l'impact dans
le portefeuille des contribuables





Gel du taux résidentiel

en 2025

Le gel du taux de base résidentiel signifie que la taxe de base ne connaîtra pas de variation cette année.

« Cette décision illustre de manière concrète le souci des élus à préserver la santé financière des Charlemagnoises et Charlemagnois »

Normand Grenier
maire de la Ville de Charlemagne

Tarification

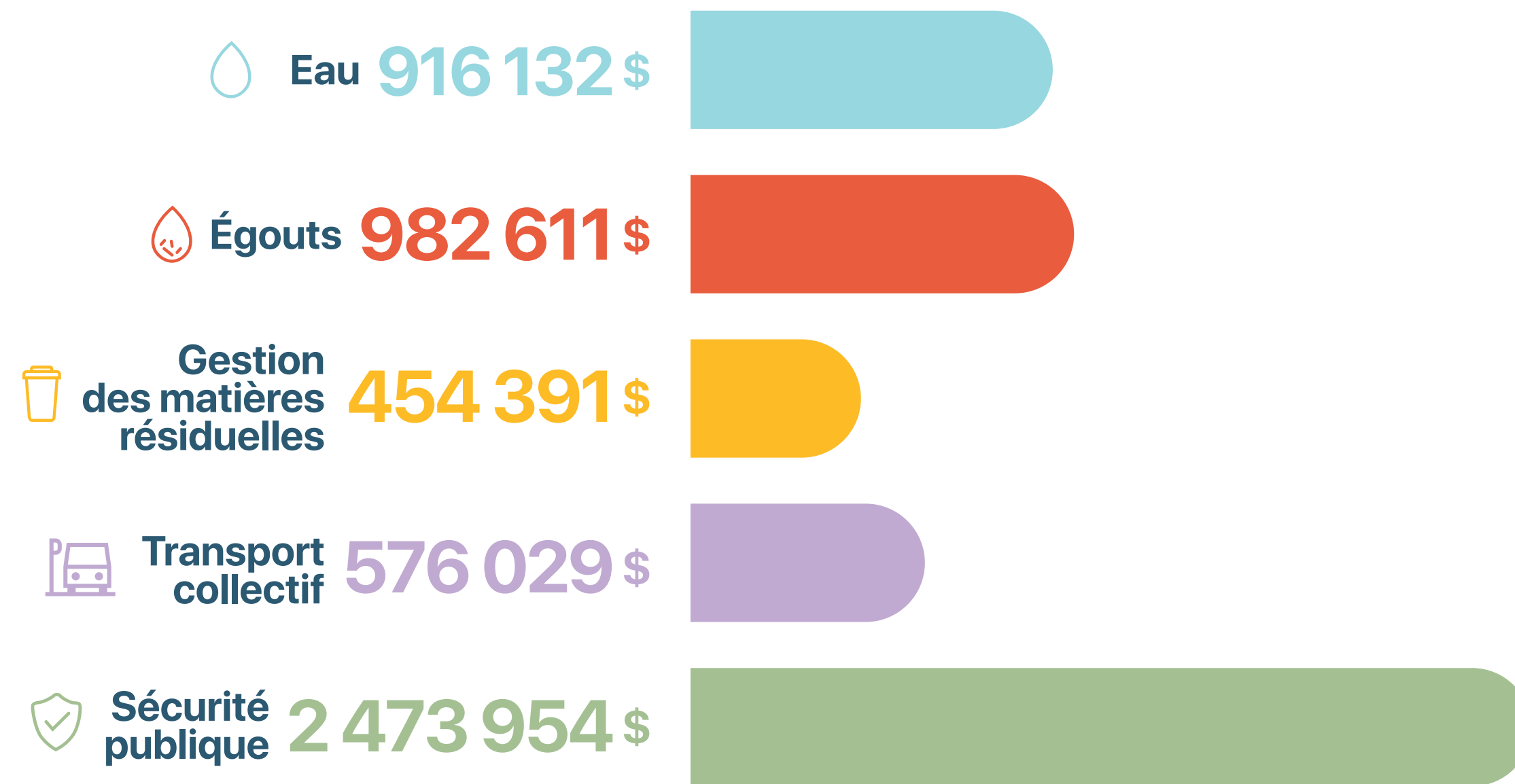
des coûts directs par logement/local

Qu'est-ce
qu'un coût
direct?

Les coûts directs dans le cadre d'un budget municipal font référence aux dépenses spécifiques qui sont engagées pour des services ou des travaux nécessaires au sein de la communauté. Il est important de noter que le conseil a très peu de contrôle sur ces dépenses. En effet, ces coûts directs relèvent de clés de partage issues majoritairement d'ententes intermunicipales, telles que l'approvisionnement en eau potable et la sécurité publique.

Tarification

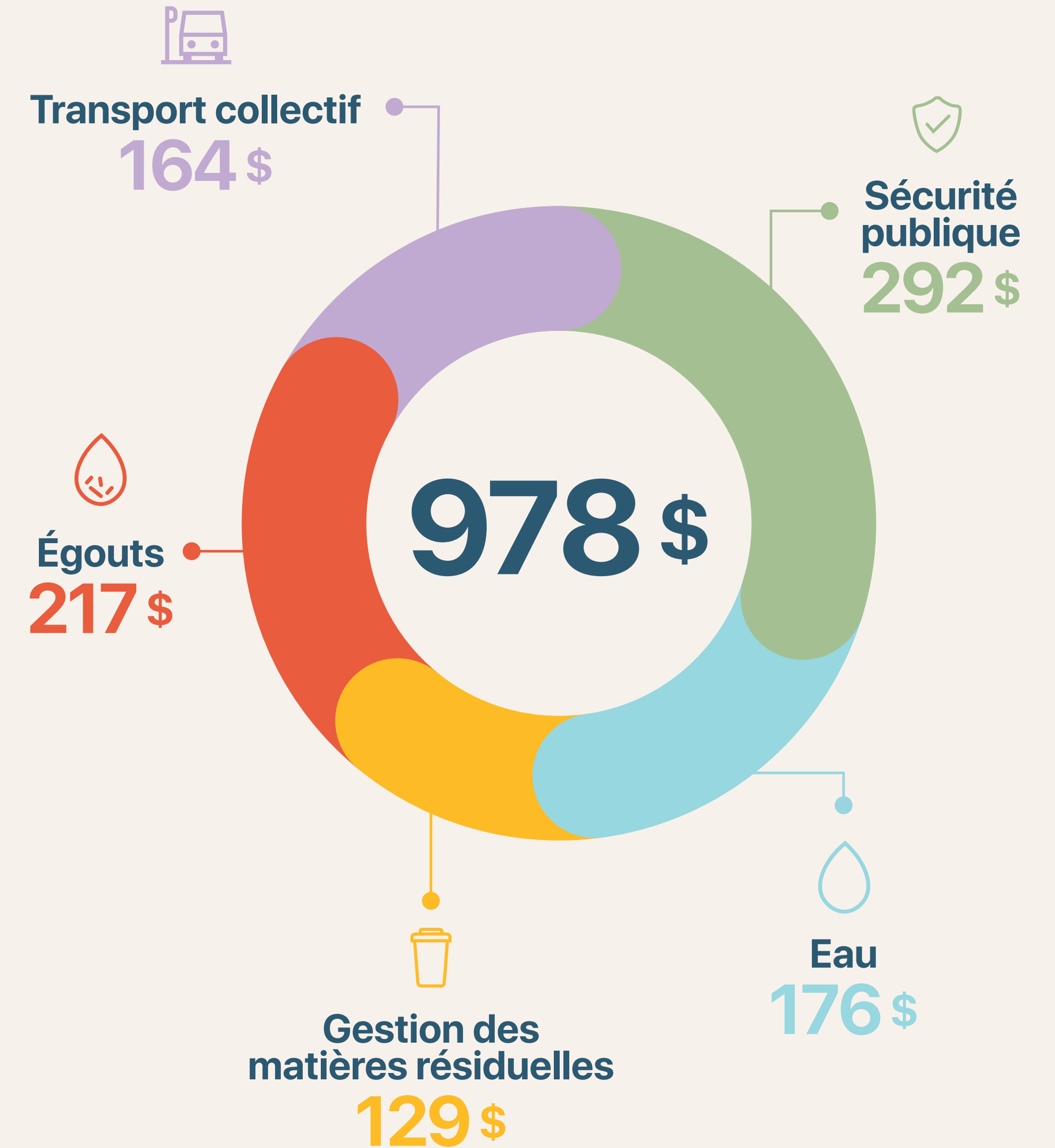
des coûts directs par logement/local



Total des services directs en 2025 **5 403 117 \$**

Augmentation de **▲ 16,8 %**

(soit de 777 000 \$) comparé à 2024



Densification

De nombreux bénéfices financiers pour des milieux de vie durables

La densification est une approche prometteuse qui comprend **plusieurs avantages**. En plus de s'attaquer à la crise du logement, elle permet de générer des **sources de revenus plus diversifiées et pérennes pour la ville**. En effet, l'arrivée de nouveaux joueurs sur le territoire entraîne davantage de revenus afin de financer, entre autres, les travaux publics, les infrastructures et services. **Concrètement, la facture, par exemple, des coûts directs, sera divisée par un plus grand nombre d'unités d'habitation.**

Source : www.vivreenville.org



Densification



Pour le voisinage, chaque projet constitue une occasion de répondre à des besoins du milieu, par exemple pour :

- Accroître et diversifier l'offre résidentielle;
- Accueillir des commerces, des bureaux, des équipements communautaires, etc.;
- Créer ou bonifier des espaces publics;
- Contribuer au verdissement, etc.

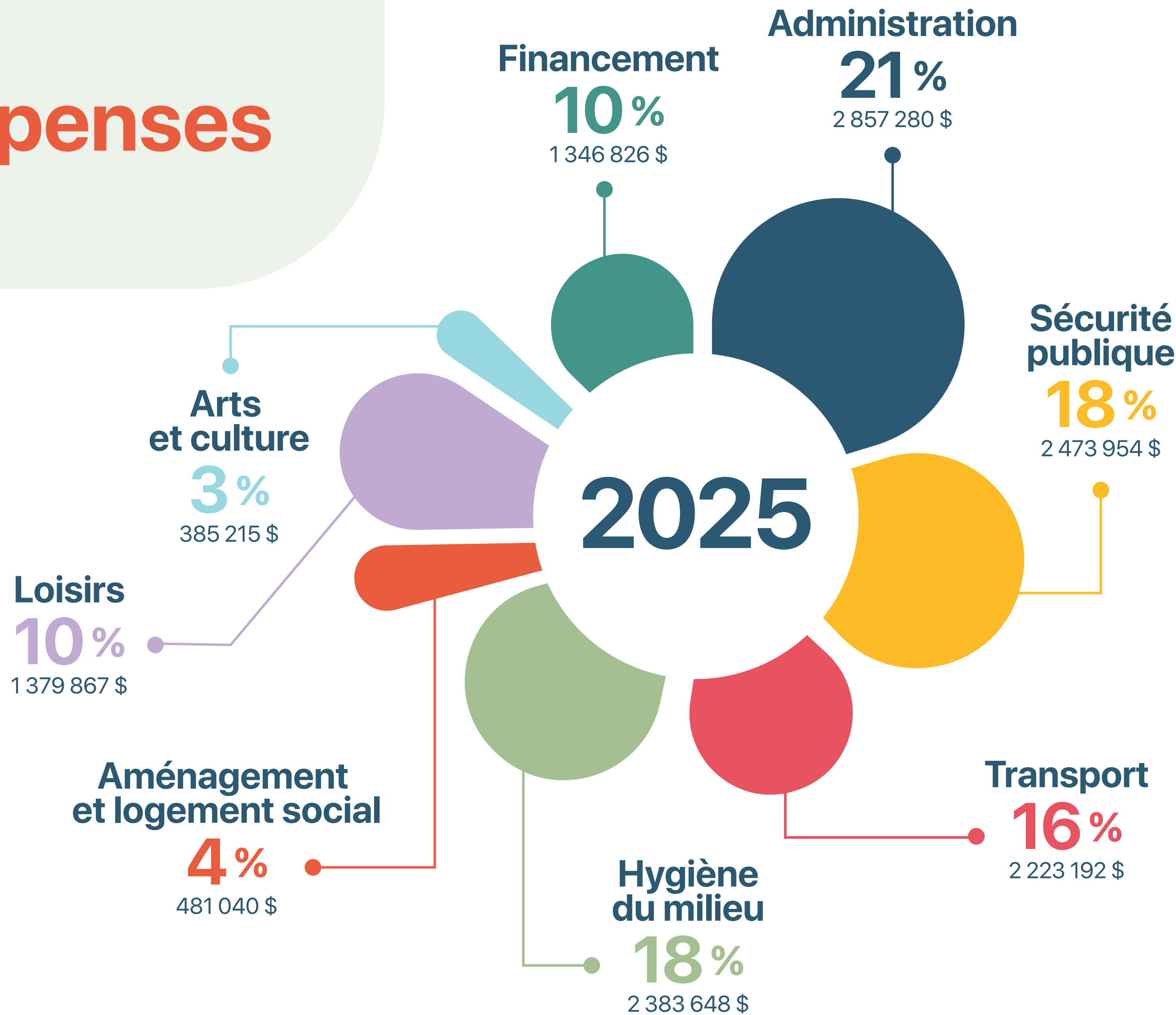
Budget d'opérations

En bref



- **13 531 022 \$**
- Gel du taux résidentiel
- Budget équilibré et responsable
- Bonification des services aux citoyens
- Droits de mutation maintenant payables en 4 versements

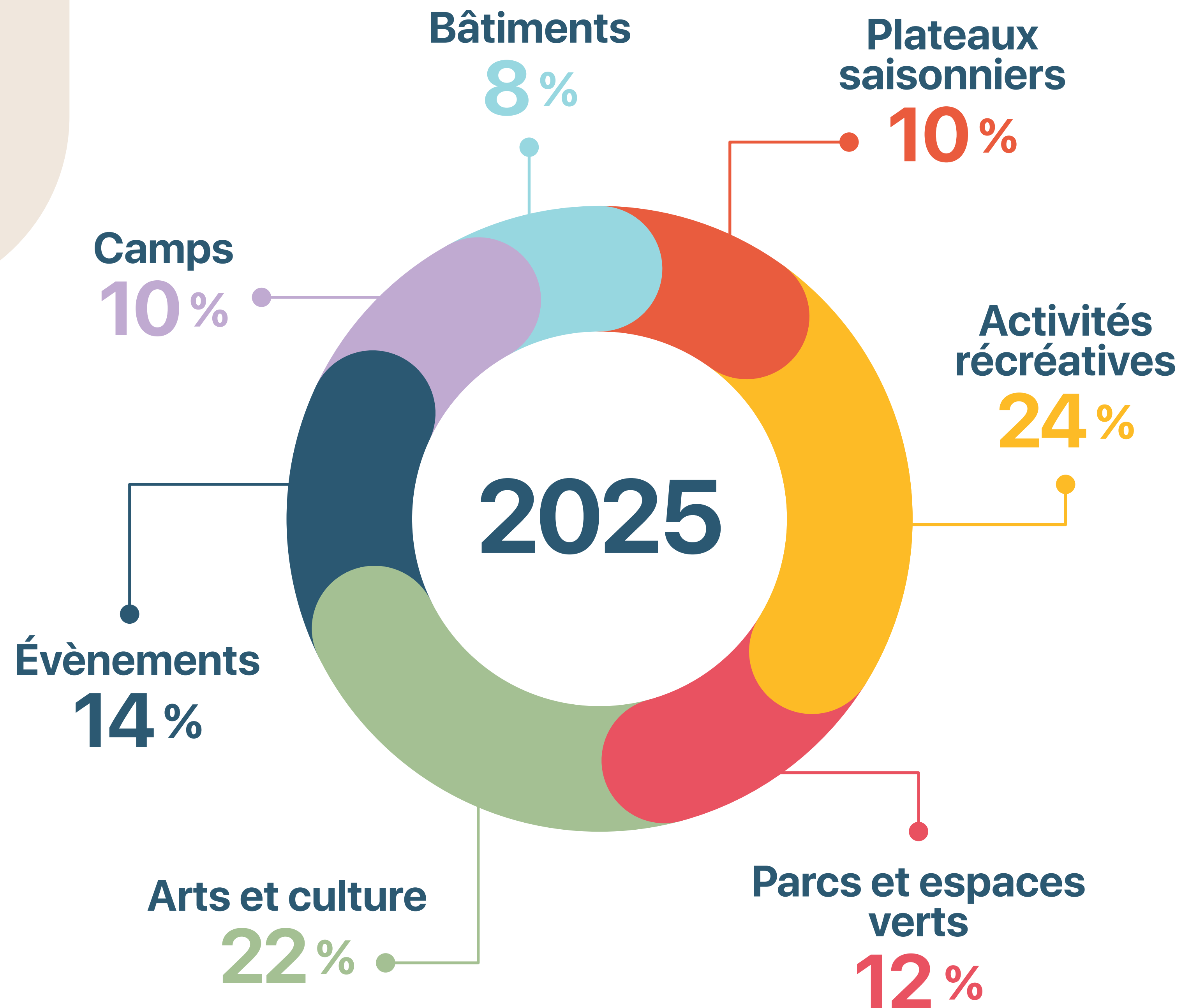
Dépenses



2024
12 586 543 \$

2025
13 531 022 \$

Dépenses Vie citoyenne



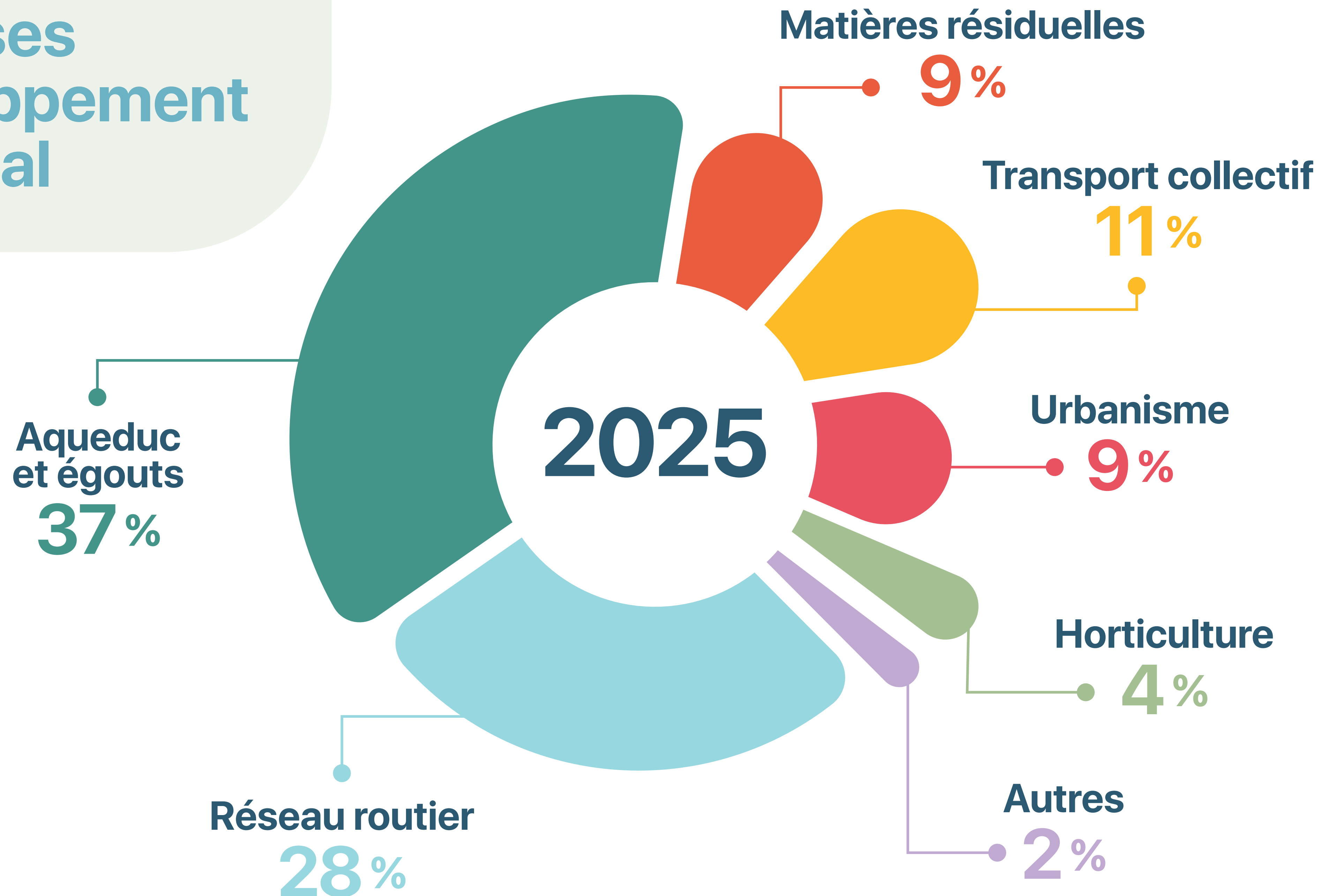
Principaux projets prévus en 2025

Vie citoyenne

- 1 Nouveaux événements/activités
- 2 Déploiement du Plan directeur des parcs et espaces verts
- 3 Création de nouveaux programmes d'aide financière



Dépenses Développement territorial





Principaux projets prévus en 2025

Développement territorial



Infrastructures :
Augmentation et accélération
des investissements

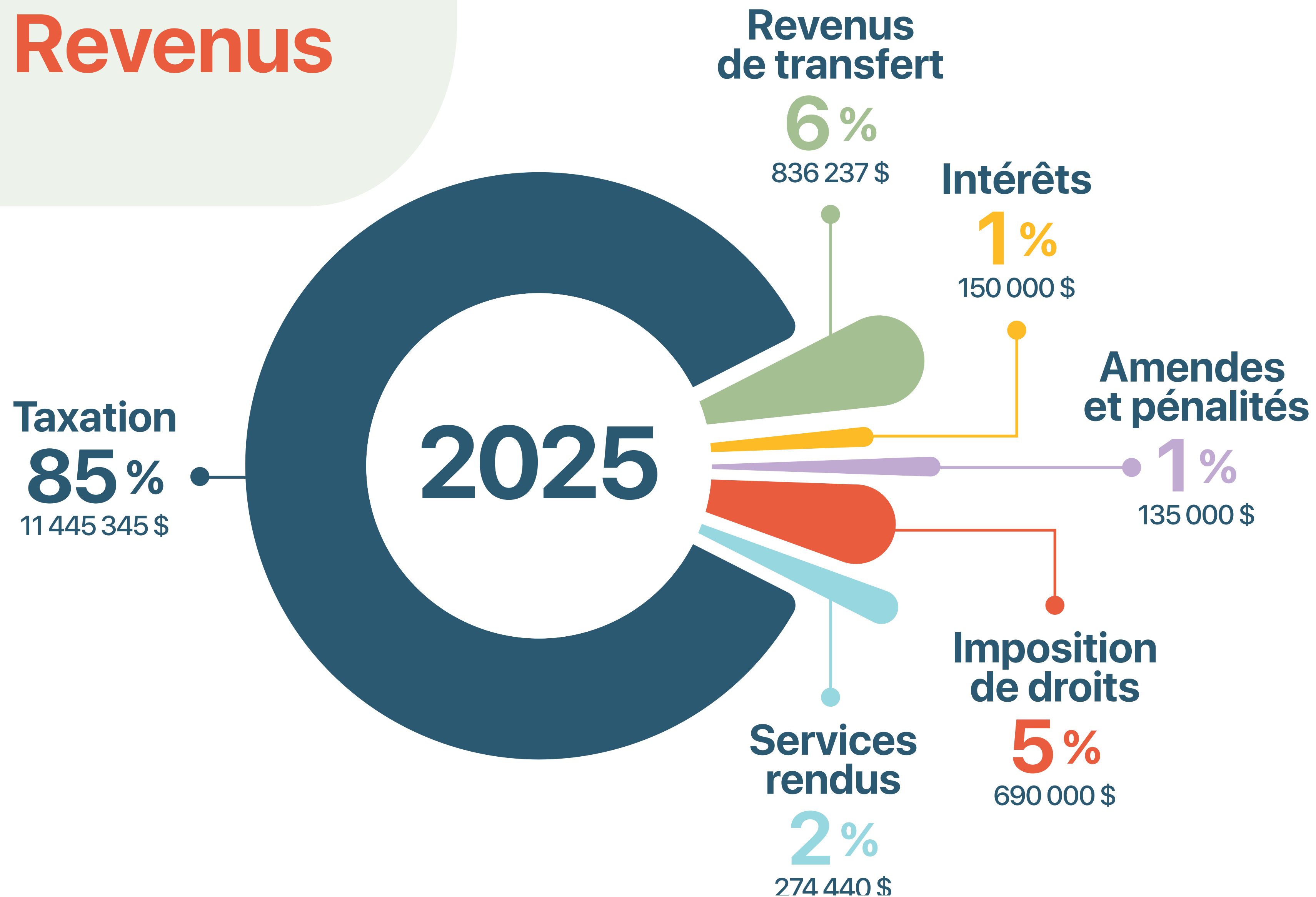


**Plus de 1,4 M \$
d'investissement** au cours
des deux prochaines années
dans nos infrastructures



Renforcement de notre
résilience face aux
changements climatiques

Revenus



2024
12 586 543 \$

2025
13 531 022 \$
▲ 944 479 \$

BUDGET 2025 (1/3)

Revenus	2024	2025
Revenus taxes sur la valeur foncière	7 176 320 \$	7 558 563 \$
Revenus taxes une autre base	3 628 586 \$	3 825 443 \$
Paiements tenant lieu de taxes	66 431 \$	61 339 \$
Services rendus	270 235 \$	274 440 \$
Imposition de droits	415 000 \$	690 000 \$
Amendes et pénalités	150 000 \$	135 000 \$
Intérêts	123 153 \$	150 000 \$
Revenus de transfert	756 818 \$	836 237 \$
TOTAL	12 586 543 \$	13 531 022 \$

BUDGET 2025 (2/3)

Dépenses de fonctionnement

2024

2025

Administration générale	2 406 891 \$	2 857 280 \$
Sécurité publique	2 049 121 \$	2 473 954 \$
Transport	2 173 737 \$	2 223 192 \$
Hygiène du milieu	2 032 168 \$	2 383 648 \$
Santé et bien être	46 194 \$	50 893 \$
Aménagement, urbansime et développement	396 057 \$	430 147 \$
Loisirs	1 518 431 \$	1 379 867 \$
Arts et cultures	376 453 \$	385 215 \$
Frais de financement	431 176 \$	439 477 \$
Amortissement	1 876 100 \$	1 964 500 \$
TOTAL	13 306 329 \$	14 588 173 \$

BUDGET 2025 (3/3)

Affectations

	2024	2025
Amortissements	(1 876 100) \$	(1 964 500) \$
Prêts, placements de portefeuille	—	(4 500) \$
Remboursement dette à long terme	851 100 \$	842 600 \$
Affectation activité d'investissement	115 339 \$	115 339 \$
Affectation excédent fonctionnement affecté	(150 000) \$	—
Affectation réserve financière et fonds réservés	339 876 \$	(46 090) \$
TOTAL	(719 785) \$	(1 057 151) \$
TOTAL	12 586 543 \$	13 531 022 \$

Programme triennal d'immobilisation

2025

Bâtiments	14 427 555	5 555 000	39	8 872 555
Équipements et machinerie	375 000	—	0	375 000
Parcs et espaces verts	298 000	—	0	298 000
Infrastructure	720 000	700 000	0	20 000
Total	15 820 555	6 255 000		9 565 555

2026

Bâtiments	580 000	—	0	580 000
Équipements et machinerie	225 000	—	0	225 000
Infrastructure	700 298	700 298	100	—
Total	1 505 298	700 298		805 000

2027

Bâtiments	250 000	162 500	65	87 500
Infrastructure	13 500	—	0	13 500
Total	263 500	162 500		101 000

Calendrier de versements

- > Le compte de taxes annuel est produit et envoyé une seule fois, en janvier.
- > Pour l'année 2025, il est payable en cinq versements;

Versements payables :

- **En personne**, à l'Hôtel de Ville
(84, rue du Sacré-Cœur, Charlemagne),
via Interac, chèque et argent comptant
- **Par la poste**
(chèque à l'attention de Ville de Charlemagne)
- Via votre **institution financière**

27
février
2025



1^{er}
mai
2025



3
juillet
2025



18
septembre
2025

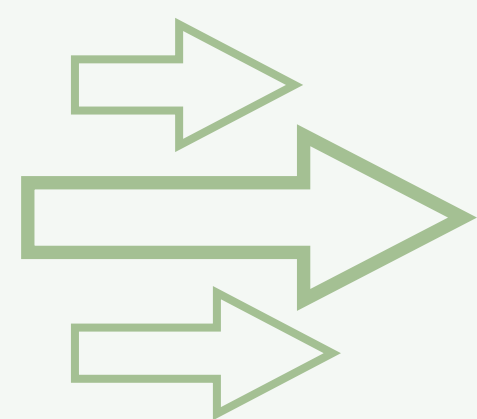


20
novembre
2025



Orientations

pour l'avenir



Organisation
performante



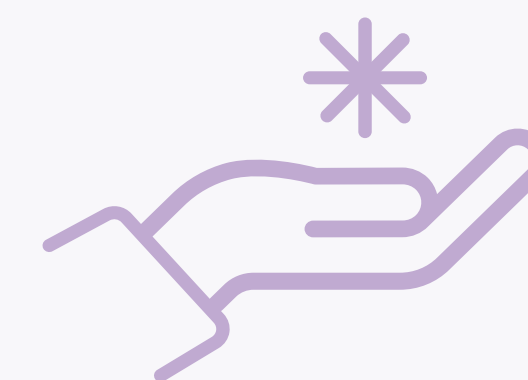
Infrastructures
de qualité



Développement
durable



Bien-être
de notre
communauté



Offre citoyenne
bonifiée



CHARLEMAGNE